

vit de transports militaires en cas de guerre, ce qui leur donne droit à une subvention de £1 sterling par année pour chaque tonneau de jauge. On pourrait étendre le même avantage aux nouveaux steamers du St-Laurent.

Les Compagnies Allan et Dominion arrivent maintenant avec une proposition de porter à 17 nœuds marins la vitesse de leurs steamers. L'offre a le malheur d'arriver trop tard. Il y a longtemps que ces compagnies auraient dû prendre cette détermination.

IMPORTANTE QUESTION SOCIALE

Il est un devoir primordial auquel aucune société bien organisée ne saurait songer à échapper : c'est la protection qu'elle doit à ceux de ses membres qui sont incapables de se protéger eux-mêmes. Elle a des asiles spéciaux pour les dénués de raison, des hôpitaux pour ses infirmes et ses malades, des maisons de réforme pour les enfants vicieux, des écoles d'aveugles, de sourds-muets, etc., tout cela subventionné, directement ou indirectement, par l'Etat.

Il est cependant, dans notre province, une classe d'infortunés à laquelle manque cette protection sociale, nous voulons parler des alcoolisés. Cet oubli dépend de la fausse conception qu'on se fait, — l'ivrognerie étant en général considérée comme une passion plutôt qu'une maladie, tandis que l'expérience prouve que dans neuf cas sur dix les dipsomanes sont de véritables malades, des déséquilibrés de l'estomac, ou des victimes inconscientes et irresponsables de l'atavisme tout comme les consommateurs, plutôt que des vicieux. La preuve, c'est que la science moderne traite l'alcoolisme comme une maladie, et, ce qui mieux est, qu'elle le guérit.

Pas dans tous les cas, dira-t-on ? L'objection vaudrait si les meilleurs médecins réchappaient tous leurs malades. Mais les spécialistes de la cure d'or, pour leur part, prétendent inoculer chez leurs malades un dégoût également insurmontable pour l'alcool et affirment que les rechutes exigent un effort de volonté tout à fait contre nature. Chacun de nous, au reste, peut attester, par les nombreux exemples qu'il a sous les yeux, que le traitement moderne de la dipsomanie réussit dans un assez grand nombre de cas pour en consacrer l'excellence. Nous pourrions nous-même nommer des douzaines de personnes de notre connaissance qui ont été radicalement guéries. Radicalement n'est pas de trop, puisque dans tous ces cas la soif d'alcool ne s'est pas rallumée après plusieurs années.

Québec possède une maison de santé spéciale pour ce genre de maladie. Mais,

chose étrange, tandis que tous les autres asiles sont plus ou moins soutenus et subventionnés par l'Etat, celui-là est laissé aux ressources de l'initiative privée. Nous voulons parler de Belmont Retreat, un établissement presque unique au pays, dont la réputation est aujourd'hui répandue dans toute la Province, grâce au nombre incalculable de pères dévoyés que son présent propriétaire le Dr J. M. Mackay a rendus, à jamais guéris, à leurs familles reconnaissantes.

Nous disons que c'est là l'un des plus méritoires services qu'un citoyen puisse rendre à la société : relever à leurs propres yeux, rendre à l'estime et au respect de leurs proches et de leurs concitoyens des hommes qui en étaient jusque là fatalement privés. Ajoutons à l'honneur du Dr Mackay que la dipsomanie n'est pas nécessairement la maladie des gens riches, et qu'il lui arrive plus souvent qu'à son tour d'offrir à des malades qui n'ont pas les moyens de le payer la large hospitalité de son établissement, qu'il ne cesse d'embellir, à ses frais, d'année en année. Ce seul fait devrait engager le gouvernement à lui décerner une récompense quelconque, qu'on l'appelle subvention ou autrement, pour le mettre en position de recueillir un plus grand nombre de ces malheureux, trop souvent recrutés dans la classe pauvre.

Citons ici une belle page réaliste d'un penseur contemporain, M. Jules Simon, (le tableau a presque l'air tracé par un pinceau canadien) :

« L'ouvrier trouve un débit devant la fabrique. Il n'a que la rue à traverser. Les portes sont ouvertes. Le feu flambe. Les fenêtres brillent. L'hôte est sur le seuil, la face épanouie. Il les appelle par leurs noms. Le jour de paie on a la poche garnie. On trouve crédit, les autres jours. On devient par le crédit esclave de la maison. On boit peu en commençant, puis on s'aguerrit avec les années. On se fait la bouche et la gorge, et en peu de temps s'allume la terrible, l'ineffable, l'extinguible soif.

« Qui a bu boira. Il n'y a, dans le monde entier, pour l'alcoolique, que deux choses : l'atelier et le comptoir ; l'atelier, parce qu'il le faut ; le comptoir, parce que l'ivrogne ne comprend et ne sent plus rien au-delà.

« Ni femme, ni enfant, ni patrie ; tout à l'alcool ! Il sait l'argent qu'il donne, il ne sait pas celui qu'il prend, le temps passé là, les lendemains de l'ivresse, les infirmités qui arrivent l'une sur l'autre en un lugubre et formidable cortège. L'œil qui voit trouble, la main qui tremblotte, le bras qui ne peut plus lever le marteau, la raison qui s'égaré, le cœur qui s'endurcit. L'alcool, en peu d'années, a transformé en vieillard infirme et en idiot un homme dans la force de l'âge. En route pour l'hôpital, camarade, ou pour la prison ! Et les enfants ? Qu'ils mendient !

« Au surplus, le nombre des enfants diminue dans la commune maudite. Ceux

qui naissent apportent dans leur sang le virus paternel. Ah ! population d'ivrognes, génération d'écloués, de rachitiques et de scrofuleux. M. le préfet n'a pas besoin de se déranger pour faire la révision. On n'a plus la taille ! »

Ici, l'alcoolisé pauvre que le whiskey a rendu frénétique ou qui est ramassé dans la boue du fossé est amoné devant M. le recorder, qui l'envoie en prison si c'est un récidiviste (il n'y a pas d'autre refuge pour le malheureux). Il serait pourtant si facile pour la société de faire un marché avantageux avec Belmont Retreat ! Au lieu de déshonorer du coup des familles entières, d'atténuer la salutaire terreur de la prison par l'accoutumance qu'on en prend, au lieu de traiter l'ivrogne à l'égal des détrousseurs et des gibiers de potence, pourquoi la Loi, comme sœur la Science, n'a-t-elle pas pitié de cette classe de malades ? Quelques inoculations peuvent les guérir à jamais du virus anti-alcoolique, tout comme on le fait pour la petite vérole, la rage, et même de nos jours pour le choléra et la diphtérie. L'expérience vaut au moins la peine d'être tentée.

Nous indiquons là à la Législature, qui vient d'entrer en session, une occasion d'être vraiment utile à la Province. Le discours du Trône annonce des mesures de tempérance ; nous lui en signalons justement une, et des meilleures.

LA FACILITÉ DES COMMUNICATIONS

Tout le monde nous demande des nouvelles de l'Electrique. On commence même à désespérer de voir ce beau projet se matérialiser l'an prochain dans le délai assigné à M. Beemer.

Nous ne savons qu'une chose : c'est que M. Beemer lutte toujours énergiquement pour arriver à remplir ses engagements envers la ville. Ses projets, comme nous l'avons déjà dit, ont pris plus d'envergure ; ils embrassent l'achat du tramway de la Basse-Ville, du chemin de fer Québec Montmorency & Charlevoix, et même, s'il faut en croire quelques-uns, des droits de la Compagnie du Pouvoir Electrique Montmorency, bien que la plausibilité de cette dernière opération soit contredite par des actionnaires en vue de cette compagnie. Dans tous les cas, on persiste à nous informer que les négociations de M. Beemer à Baltimore en vue d'un placement d'un million de piastres sur le projet en question sont battues en brèche par l'obstination d'un gros capitaliste de Québec qui exige songer qu'à son intérêt immédiat, le remboursement de ses avances, qui s'élèvent à une somme considérable, avant de consentir à la fusion du Q. M. & C. avec l'Electrique.